

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Band: 12 (1904)

Heft: 4

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Croix-Rouge genevoise.

L'assemblée annuelle de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse (dite des messieurs), présidée par M. le Dr Lardy, a eu lieu à l'Aula de l'Université. Après le compte-rendu administratif et financier, M. Frank Lombard, trésorier, a donné connaissance des conclusions du jury du concours sur les moyens pratiques d'organiser les secours en cas d'accidents de montagne. Un seul concurrent s'est présenté : M. Bobillier, président de la section des Samaritains de Genève. L'objet primé est une ceinture portant dix gaines dans lesquelles sont placés des sachets, bandes, flacons, attelles. C'est plus particulièrement aux excursionnistes des hautes régions que cette ceinture devra servir.

M. le Dr Lardy a présenté un modèle intéressant de civière portative ; elle est composée d'un treillage qui peut tenir dans le petit volume d'un sac de courroies, et dont le poids est peu élevé.

Dans la seconde partie de la séance, M. le Dr Kœnig a raconté le voyage des délégués de la Croix-Rouge suisse pendant la guerre anglo-boer ; MM. de Montmollin, Suter et lui s'étaient rendus dans le Transvaal et l'Orange pour servir dans les ambulances. M. le Dr Kœnig a dit les difficultés qui ont dû être vaincues pour rejoindre les lignes, servir dans les lazarets, utiliser le matériel de secours ; il a signalé les abus faits du signe de la Croix-Rouge, le manque d'un titre officiel du gouvernement fédéral suisse, qui ont contribué à rendre difficile la tâche humanitaire remplie par nos compatriotes.

Le récit de M. le Dr Kœnig a été suivi avec le plus vif intérêt, et l'on a pu remarquer en particulier que si la guerre a été inhumaine comme toutes les guerres le sont, il n'y a pas eu, ainsi qu'on l'a répandu, des actes de sauvagerie commis des deux côtés.

Plusieurs personnes présentes ont répondu à l'appel fait par M. le président de se faire inscrire comme membres de la Croix-Rouge genevoise, qui compte un nombre trop faible d'adhérents pour pouvoir se rendre utile dans la mesure voulue.

La contribution de cinq francs peut même être réduite à deux francs si le signataire de la demande le désire.

(*Journal de Genève.*)

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la communication suivante :

Lausanne, le 10 mars 1904.

Comme vous le savez déjà, le Conseil de l'École de garde-malades *La Source*, a décidé de construire une *Infirmerie de Lausanne et de La Source*, dès qu'elle posséderait les fonds nécessaires pour cela.

Afin de faciliter la réalisation de ce projet, il s'est fondé à Lausanne une *Société dite auxiliaire de La Source*, dont le but est d'arriver dans le délai le plus rapproché possible à construire l'Infirmerie projetée.

Pour être membre de la Société, il faut faire ou avoir fait, en une ou plusieurs fois, un versement de 100 francs au moins, ou bien s'engager à verser une somme annuelle de 5 francs au minimum.

Nous osons espérer que vous ferez

bon accueil à notre demande de bien vouloir vous faire inscrire comme membre de la Société auxiliaire de *La Source*, auprès de M. Henri Thélin, pasteur.

M. Louis Béchert, Maupas, 12, caissier de la Société, recevra les contributions.

Vous rendriez également un grand service à l'œuvre qui se poursuit à *La Source* en faisant circuler auprès de vos amis et connaissances la présente circulaire, ainsi que les statuts.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments reconnaissants.

Pour le Comité :

Le président,

Ch. SECRETAN, avocat.

Le secrétaire,

H. THÉLIN, pasteur.

Nous ne pouvons que recommander cette nouvelle création.

BIBLIOGRAPHIE

Secours aux blessés, noyés et asphyxiés. Organisation du service de Paris et dans le département de la Seine (1740-1894), par Félix DAMICO, secrétaire de la Société des Secouristes français, administrateur de la Société française de Sauvetage. — Préface de M. le Dr Aug. VOISIN, directeur des Secours publics, membre du Conseil de Salubrité. 1 volume grand in-8° de 186 pages, avec 36 figures intercalées dans le texte, 3 fr. 50, 2 fr. pour les Sociétés de secours, sauvetage, etc., etc.

Le livre écrit par M. Damico ren-

ferme un historique et la description des diverses phases de l'Institution créée depuis cent vingt-cinq ans par la Ville de Paris pour porter le plus promptement secours aux noyés, asphyxiés et blessés.

Ce travail, très intéressant au point de vue des recherches et des documents qu'il contient (législation, instruction, statistique) concernant la ville de Paris, offre également des renseignements sur les différents modes de sauvetage à l'étranger.

De nombreuses figures ont été placées dans cet ouvrage, qui est divisé en trois parties :

Dans la première, il est question des postes de secours aux *noyés* et *asphyxiés*, répartis dans les pavillons de secours spéciaux, dans les établissements de bains et bateaux-lavoirs, dans les postes d'éclusiers, dans les cimetières et aussi lors des fêtes nautiques.

La seconde partie est réservée aux postes de secours pour *blessés* et *malades* de la voie publique.

Dans la troisième partie, M. Damico énumère tout ce qui a trait au transport des malades, blessés et cadavres : brancards à bras et à roues, ambulances urbaines et voitures pour le transport des personnes atteintes de maladies contagieuses.

Enfin, un index bibliographique fait connaître un grand nombre d'ouvrages traitant des secours à porter aux blessés, noyés et asphyxiés.

Ce livre trouvera sa place dans les bibliothèques des municipalités, des Conseils d'hygiène et des Sociétés de sauvetage et de secours publics.